

LE

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



LE LIEUTENANT SEIGNER

SUR SA JUMENT BRAVADE AVEC LAQUELLE IL A GAGNÉ LE CHAMPIONNAT DU CHEVAL D'ARMES DE 1910

CHRONIQUE

CETTE semaine, le sportsman a été tiraillé en sens divers. Il fallait choisir entre les courses et le Concours, à moins de sacrifier tous ses après-midi aux premières, après avoir passé toutes ses matinées au Grand-Palais. A mon grand regret, je dois convenir que le Concours, dans ce conflit, a presque toujours tort et que les amateurs sont beaucoup plus clairsemés à l'heure des exhibitions sportives dans la piste de l'Hippique que sur le turf.

Et cependant, pendant les trois semaines que dure notre grand horse show annuel, que de choses à voir, que d'amusantes réflexions à faire ; quel plaisir de se trouver en la compagnie de vrais hommes de cheval, pour qui le quadrupède est un ami de tous les jours, un camarade de jeux, un ami et non point une carte.

Il y a encore un certain nombre de ceux-là, surtout parmi les officiers et les veneurs ; malheureusement tous commencent à mûrir. Pour eux le cheval est une vieille passion, ils lui resteront fidèles malgré les automobiles et malgré les aéroplanes. En revanche, les jeunes visages sont rares dans le paddock, du moins dans la matinée, à l'heure où l'on vient pour l'Hippique et non pour les élégantes promeneuses qui disputent l'attention aux concours d'obstacles, avant dîner. Oui, les jeunes gens manquent, on sent que, passionnés pour les records des 60 et des 100 HP, ils contemplent sans les comprendre les fidèles de l'équitation. Ce cheval qui galope si lentement, si on le compare à la voiture à moteur la plus modeste qui s'élève de si peu au-dessus du sol, à côté de l'aéronef le plus imparfait, pour s'en servir honorablement il faut un long apprentissage, de l'adresse, de l'allant, parfois même un certain courage. Que d'efforts, que de temps à dépenser pour un résultat bien maigre ; voilà ce que dit l'amateur de sports mécaniques, incapable de concevoir quelles émotions, quelles joies procure cet admirable instrument, incomparable parce qu'il est capricieux, volontaire ; parce qu'il est vivant.

C'est, d'ailleurs, pourquoi on lui reviendra. Nous avons connu la vogue inouïe de la bicyclette ; la petite reine, comme l'appelaient ses fidèles, a été détrônée par les monstres à pétrole. Déjà celui-ci n'est plus considéré, et à juste titre, que comme un moyen de transport sans rival, malheureusement pour notre ami le cheval, qui perd du terrain tous les jours dans le domaine utilitaire.

Il faut donc prévoir le temps assez proche où il ne servira plus qu'à nos plaisirs : au bois, à la chasse, au polo, au manège.... et aux courses.

Ce détour nous ramène à notre sujet habituel.

*
**

Nous n'avons eu, en somme, que deux journées pour captiver vraiment l'attention.

Mais l'une d'elles, la réouverture du Bois de Boulogne, est un véritable événement, alors même que le programme manque de consistance comme cette fois. Aujourd'hui, que les meilleurs chevaux paraissent sur tous les hippodromes sans distinction, que cette classe de concurrents dont on disait : c'est un cheval de Longchamp, n'existe plus, il semble que l'hippodrome de la Société d'Encouragement ait dû perdre de son prestige.

Il n'en est rien, ce prestige s'accroît. Sans doute, est-ce parce que dans cet endroit seulement le turf a conservé quelque chose de son caractère de jadis. Les vicilles casaques qui y régnaient sans partage, pour noyées qu'elles sont dans le flot montant des couleurs obscures, émergent encore pour l'œil du sportsman, et presque seules nous apparaissent dans le cadre où nous avons souvenance de les avoir vu presque toujours évoluer.

Elles nous reportent au temps où à Longchamp on ne voyait guère paraître que les animaux élevés par leurs propriétaires, issus d'étalons et de poulinières choisis avec discernement, accouplés avec science ; ou du moins, c'est ainsi que nous voyons ces choses, alors, avec les yeux de l'illusion.

Mais ce qui n'était pas une illusion, c'est que le turf, il y a vingt ans, était beaucoup plus un plaisir qu'une affaire. Quand on se décidait à faire courir, c'était avec la conviction arrêtée que ce luxe vous coûterait très cher. Peut-être, coûte-t-il davantage encore aujourd'hui, mais c'est à leur corps défendant que les propriétaires soldent le déficit de fin d'année.

Si les esprits chagrins contestent qu'on ait couru jadis pour la

gloire seule, au moins la chose reste-t-elle douteuse, tandis qu'il est absolument certain qu'aujourd'hui peu de gens se soucient de ces vaines fumées.

Les survivants d'une époque disparue qui en ont conservé l'esprit, c'est à Longchamp qu'on les retrouve, qu'on les reconnaît.

Aussi la même course disputée sur cet hippodrome ou sur tout autre nous apparaît-elle différente.

Ce n'est pas seulement une question d'optique. Longchamp est le champ de courses type. Tout y est réuni : la somptuosité du cadre, son format grandiose, l'élégance du public, et surtout l'admirable configuration de la piste qui défie toute critique, du moins les deux grands parcours.

Aussi dimanche, malgré un menu un peu maigre, avons-nous passé un excellent après-midi sous les grands arbres du paddock.

La seule épreuve qui comportait vraiment de l'attrait, était le Prix des Sablons. On avait cru y assister à la rentrée simultanée de Verdun et de Sea Sick, on avait espéré y revoir Ronde de Nuit, une fois de plus aux prises avec Oversight. Nous avons été privés de ces éléments d'intérêt. Avec la participation d'Alexis, d'Oversight, d'Aveu, de Moulins la Marche et de Chulo, la course n'en a pas moins été satisfaisante.

Le fils de Saint Julien a constamment dominé ses adversaires et il est difficile d'évaluer en livres sa supériorité actuelle, son cavalier ne lui ayant pas lâché la tête. Il semble bien pourtant que le cheval de M. Henriquet doive être placé à l'heure actuelle à la tête de sa génération. C'est un adversaire digne de Verdun. Il s'est même transformé physiquement, car on ne peut plus lui reprocher, comme l'an dernier, son aspect un peu grêle, un peu efféminé, il s'est épaissi considérablement et s'est allongé cet hiver ; c'est maintenant un cheval complet.

Nous ne nous attendions pas à voir dans le Prix de Mars de futurs champions : nous aurions eu une forte désillusion.

Les deux premiers cependant galopent un peu ; le demi-frère de Fantassin, Sidi, est vite comme son frère et son vainqueur, Univers II, un Simonian commun comme la plupart des derniers produits de l'étalon de Victot, a fait preuve, au contraire, de la ténacité propre à sa lignée, ce qui permet de voir en lui un animal utile, sans plus. Longchamp nous réserve des dimanches plus glorieux.

C'est à Maisons-Laffitte que s'est joué l'acte capital de la semaine, le Prix Lagrange. Il a pris cette année la place du Prix Delâtre, reculé pour cause d'inondation et a bénéficié, en conséquence, de l'abondance des partants qui ne manquent jamais de chercher une ligne dans la première Poule de l'année disputée sur le parcours le plus coulant qui soit.

Malgré son échec derrière Radis Rose on avait fait de Reinhardt le favori parce que son écurie le préférerait à Messidor. Au fils d'Illinois, en très bel état du reste, on opposait Ulm dont la rentrée à Pau avait été victorieuse et encore Le Matifan et Cockfield. Le résultat, sans être conforme à l'opinion générale, ne saurait étonner. Messidor avait sur cette piste et sur un terrain analogue beaucoup mieux couru contre le cheval de M. Olry Roederer que son camarade de boxe. Il pouvait invoquer comme excuse à sa défaite de s'être heurté pour une première sortie à un animal en pleine possession de ses moyens ; on ne s'explique donc pas la défaveur dont il souffrait. Sa victoire très facile à la fin a été fortement en question au milieu du parcours et son jockey a dû le monter avec insistance pour venir à bout de Le Matifan ; Ulm, victime d'un incident de parcours, l'a également inquiété. Mais avec la distance la supériorité du fils d'Ex Voto s'est affirmée plus nette et sa place ne paraît pas le moins du monde sujette à caution.

Ce qui ressort de ce résultat c'est que Radis Rose domine en ce moment tous les poulains de sa génération. Voilà qui n'est pas de nature à faire accepter sans regrets le changement de date du Prix Delâtre.

A signaler une innovation d'un certain intérêt. La Société Sportive a fait repérer la piste de Maisons-Laffitte et procède au chronométrage rigoureux des temps fournis dans chaque course. C'est un acheminement certain vers le chronométrage des fractions de parcours comme en Amérique. Nous aurions mauvaise grâce à ne pas enregistrer avec plaisir ce progrès depuis si longtemps réclamé ici même. Notre satisfaction serait sans mélange si on n'avait pas cru devoir recourir à des employés de l'Automobile-Club pour remplir ces fonctions, dont tant de gens intéressants étaient capables sur le turf.

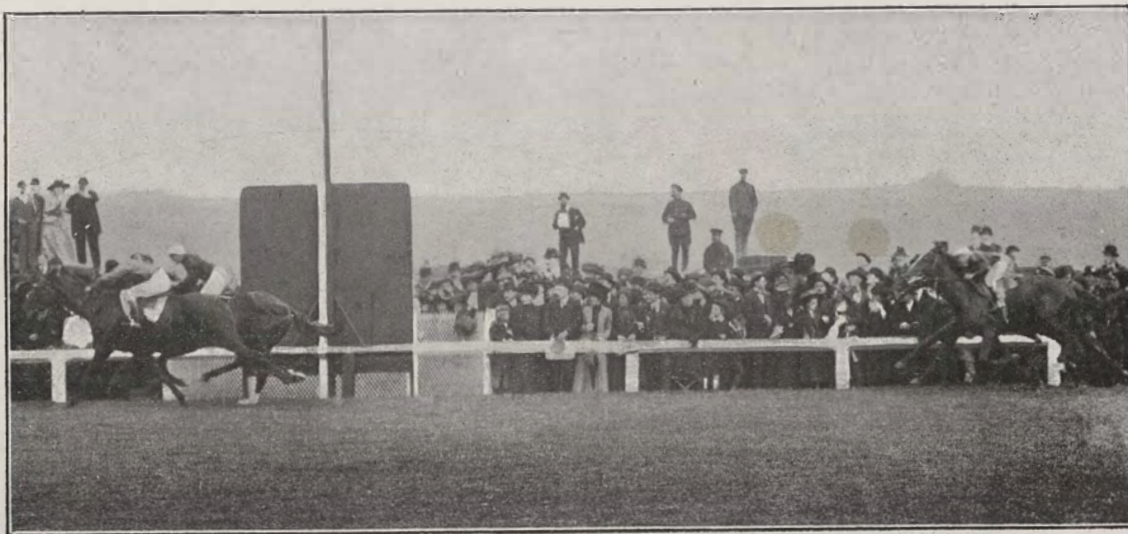
J. R.

NOS GRAVURES

LA réouverture de l'Hippodrome de la Société d'Encouragement s'est effectuée le 3 avril dernier dans d'excellentes conditions, et le succès de cette première fut aussi complet que possible.

LE PRIX DES SABLONS (2.000 mètres), épreuve importante de la journée, nous fournit une très jolie course. L'excellent cheval de M. A. Henriquet, Chulo, s'assura aisément le meilleur devant Oversight, qui ayant pris la tête dans le tournant était rejoint à la distance et succombait d'une longueur et demie.

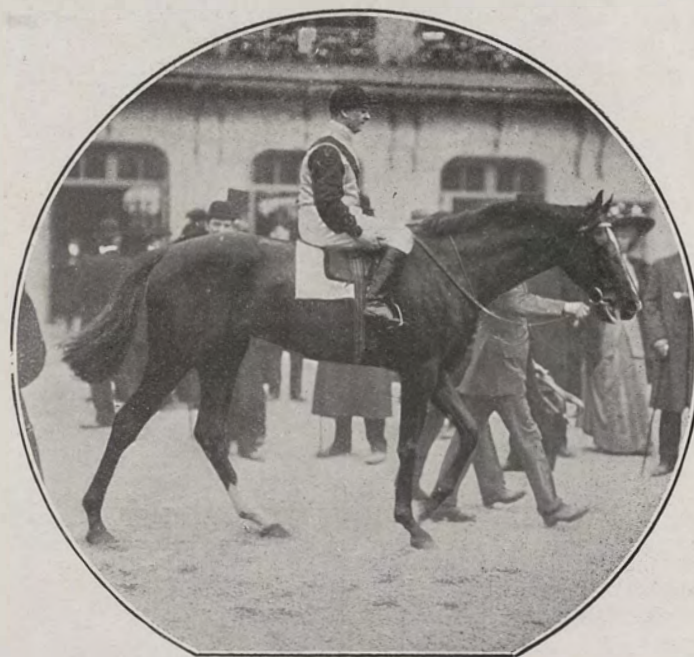
Derrière ces deux chevaux, Italus prenait la troisième place devant



Sidi Carpe Diem
Univers II Lelian
LONGCHAMP, 3 AVRIL — L'ARRIVÉE DU PRIX DE MARS (2.000 MÈTRES)



UNIVERS II, Pⁿ B., NÉ EN 1907, PAR SIMONIAN ET UNA
APP. A M. H. ANDRÉ, RENTRANT AU PESAGE APRÈS SA VICTOIRE
DANS LE PRIX DE MARS



CHULO, Pⁿ AL., NÉ EN 1906 PAR SAINT JULIEN ET CAMOENA
APP. A M. A. HENRIQUET
VAINQUEUR DU PRIX DES SABLONS

Alexis, Aveu et Moulins la Marche.

Tandis que la seconde grosse épreuve du programme, le Prix de Fontainebleau (2.200 mètres), ne mettait aux prises que 2 concurrents et se terminait par la victoire d'Aloès III sur Breeze, le PRIX DE MARS (2.000 mètres), dont le lot était presque exclusivement composé de débutants, se termina par la difficile victoire de Chulo, à M. H. André qui vint



Chulo Oversight Italus Alexis
LONGCHAMP, 3 AVRIL — L'ARRIVÉE DU PRIX DES SABLONS. (2.000 MÈTRES)

réglé d'une tête après une course d'attente le cheval de M. Edmond Blanc, Sidi, propre frère de la Provocante et demi-frère de Fantassin, favori de l'épreuve.

Carpe Diem finissait troisième à deux longueurs, précédant Lelian.

Le vainqueur, un assez fort poulain par Simonian, a de nombreux engagements et est inscrit dans le prix Reiset, la Poule d'Essai et le Grand Prix.

LE IX^e CHAMPIONNAT DU CHEVAL D'ARMES

LES LIEUTENANTS BOURCIER ET BELTZ, DANS UNE COTE AU COURS DE L'ÉPREUVE SUR ROUTE

DÉFINITIVEMENT ce championnat annuel est devenu classique. Et savez-vous ce qui lui fait attribuer sans conteste ce caractère? Ce n'est pas tant la permanence de ces quatre épreuves, l'immutabilité de ces conditions que le calme avec lequel on accueille maintenant sa venue, que l'indifférence dont l'entoure le grand public.

On se lasse vraiment bien vite en France, et plus est vif l'enthousiasme avec lequel on accueille une nouveauté, plus rapide et plus profond le

désintéressement qui l'attend.

Jamais nous n'avons vu aussi peu de monde suivre les péripéties du championnat. A la vérité, ce concours fort utile, très digne d'intérêt, n'est pas fait pour les profanes, et je pense que l'autorité militaire est enchantée de le voir, de plus en plus, rester entre les compétiteurs et le jury chargé de les classer. C'est sans doute pour cette cause qu'on ne cherche pas à donner à aucune des quatre manches un caractère éliminatoire.

Il semble cependant que si la sévérité des épreuves

LE L^r LANGLOIS ARRÊTÉ AU PASSAGE A NIVEAU DANS L'ÉPREUVE SUR ROUTELES LIEUTENANTS ÉMAILLÉ ET JARICOT
DANS L'ÉPREUVE SUR ROUTELE LIEUTENANT LANGLOIS SOIGNANT SON CHEVAL
PENDANT UN ARRÊT

d'extérieur ne laissait que peu de marge pour le classement final, si en un mot la hantise injustifiée de la « Cote d'Amour » était tout à fait écartée, ce championnat, dont la conception est si heureuse, exciterait de plus en plus les convoitises de nos jeunes cavaliers. Or, il en est beaucoup trop qui s'en désintéressent comme le public.

Jamais un aussi petit nombre de concurrents n'avait brigué le championnat; bien que cependant, dans leurs rangs aucun candidat désigné ne fût de nature à faire reculer ses camarades. Mais l'hiver humide et prolongé dont nous sortons à peine, a retardé la préparation dans beaucoup de garnisons.

Quoi qu'il en soit, sur 35 inscriptions 22 seulement ont été maintenues.

Nous n'avons pas l'intention — la place pour cela nous manquerait d'ailleurs — de passer en



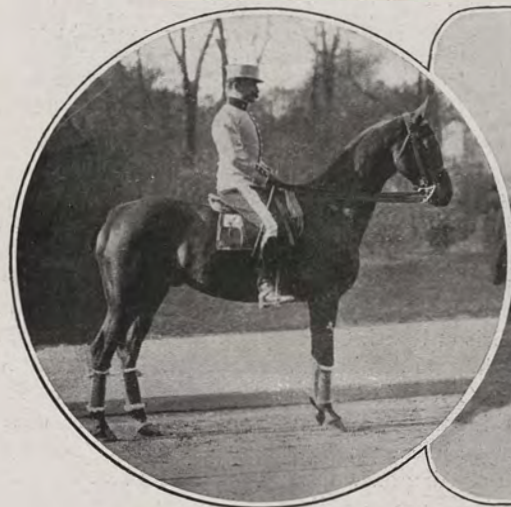
GASTIBELZA, CH. AL., 8 ANS, PAR NÉNUPHAR ET MASCOTTE
AU L^r DUFOUR D'ASTAFORT, 2^e PRIX DU CHAMPIONNAT

se tirer des difficultés du terrain varié que pour démontrer la « légèreté » en équitation.

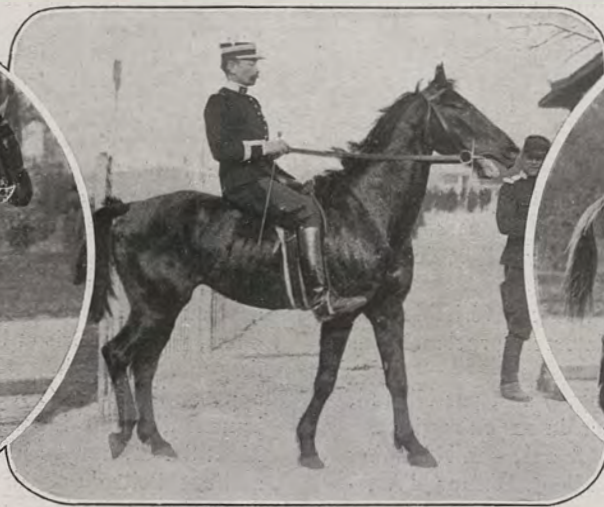
En revanche, nous avons assisté à quelques reprises, dont le cheval au moins autant que le cavalier avait la direction. Certains changements de pied ont été effectués en prenant trop au pied de la lettre l'expression... à volonté. Tout le monde, d'ailleurs, ne saurait être un Saint-Phalle, et, sans mépriser les airs d'école, on peut n'y avoir qu'une demi-habileté et demeurer un fort brillant et un fort hardi officier.

Le parcours sur route identique à celui des années précédentes, est effectué, sauf accident, partout avec la plus grande facilité.

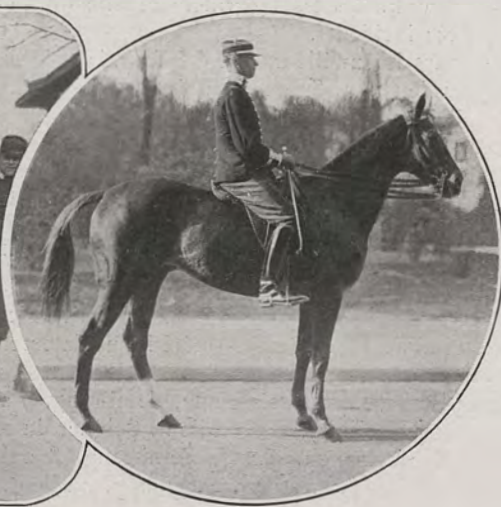
Il fut un temps où l'on n'aurait pas traité comme un essai sans conséquence une randonnée de 60 kilomètres; c'est évidemment aux raids et à leurs enseignements que nous devons de voir



CHAMPION, H., 9 ANS, PAR CHAMPIGNOL
ET GITANA, AU CAP^{nc} CAVALLÉ



POLITE, CH. B. B., 13 ANS, PAR FATALISTE
AU CAP^{nc} DEREMETZ, 3^e PRIX DU CHAMPIONNAT



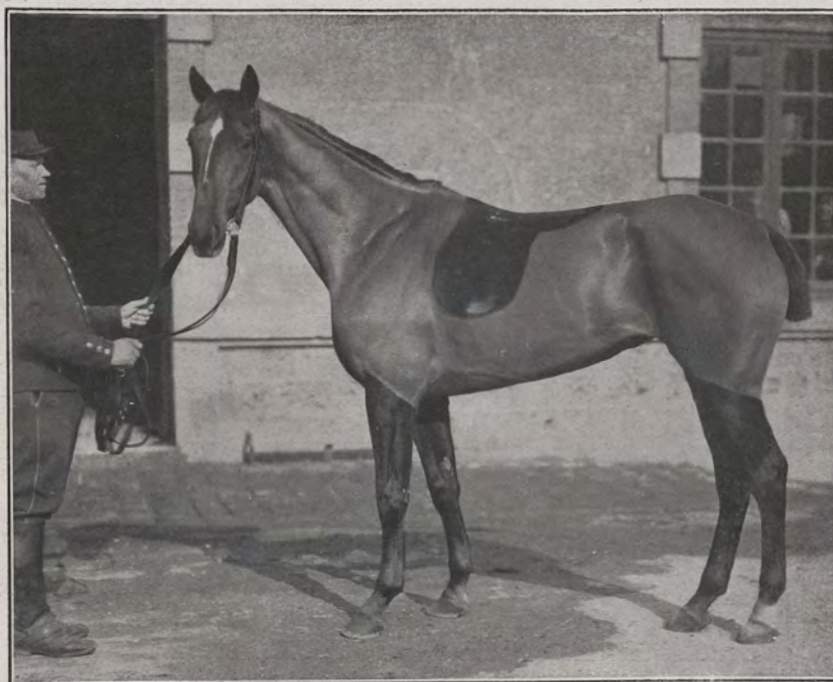
MONT SALVAT, H., 7 ANS, PAR CHAMBERTIN
ET SUZELINE, AU L^r BELTZ

revue chacune des quatre épreuves en détail.

Restées exactement les mêmes que l'année précédente, elles ne présentent, chacune en soi, aucune difficulté saillante, et pas une n'a mis en valeur la supériorité absolue d'un concurrent; des nuances seules peuvent différencier le vainqueur de ses camarades.

Au manège, les meilleures présentations ont été celles de MM. Mallarmé, Seigner, d'As-tafort, Deremetz et de Fra-guier. Le travail du premier nommé, très juste, très calme, a beaucoup plu, et l'on a admiré la progression rigou-reuse des changements effec-tués par son cheval.

Il convient également de louer M. Deremetz pour le parti qu'il a tiré de Polyte, vieux routier, plus utile qu'élégant, fait davantage pour



LE VAINQUEUR DU CHAMPIONNAT — BRAVADE, J^r AL. 1/2 S., 9 ANS
PAR NIGAUD ET SAÏDA, APP. AU L^r SEIGNER

nos officiers aussi familiarisés avec cette partie de leur tâche.

Sauf Saint Pancrace, qui avait ramassé un caillou en cours de route, tous les chevaux sont arrivés dans les délais en excellent état, et ont fourni, à la satisfaction du jury, les 1.000 mètres requis sur l'hippodrome de Long-champ.

Il faudra aggraver cette épreuve, qui ne fournit plus aucun élément d'appréciation au jury.

Le tour de l'hippodrome de Vincennes, depuis qu'il est devenu individuel, est, au contraire, un excellent critérium.

Les obstacles du plateau de Gravelle ont mis hors de combat plusieurs cavaliers; c'est sur eux que le lieutenant Mallarmé a laissé sa chance, son cheval ayant dérobé à plusieurs reprises.



LE L¹ DE FRAGUIER
SAUTANT LE MUR SUR CONSOLEIL.

LE JURY DU CHAMPIONNAT
DANS LES TRIBUNES DE VINCENNES

LE L¹ LE CARON DE CHOCQUEUSE
RENTRANT AU PESAGE APRÈS SON PARCOURS

Le commandant Magnin tombé à la rivière et remonté sur Fingal, n'a pu l'empêcher de dérober un peu plus loin. Tea Gown, au lieutenant de Martignac, a refusé la rivière, et Francfort, au capitaine Lannes, le brook. Ces trois derniers cavaliers ont dû abandonner à la suite de ces incidents.

Les parcours les meilleurs ont été fournis par Mont Salvat (lieut. Beltz), Bravade (lieut. Seigneur), Polyte (cap. Deremetz), Champion (cap. Cavaillé) et Prince Belgrave (lieut. de Lagrandière).

Au Grand-Palais quatre officiers ne s'étant pas présentés, le lot des concurrents se trouvait réduit à 18.

La plupart se sont comportés brillamment.

Il convient cependant de mettre hors de pair les parcours de Jalouse (lieut. de Valroger), de Champion (cap. Cavallé) et de Castibelza (lieut. d'Astafort).

Après cette épreuve dernière, la seule qui ait suscité véritablement l'intérêt du public, le classement a été immédiatement proclamé dans l'ordre suivant :

1^{er} prix : Bravade, jument alezane, demi-sang, 9 ans, par Nigaud, p. s. et Saïda (Frondeur), app. au lieut. Seigneur du 12^e cuirassiers.

2^e prix : Castibelza, ch. alezan, demi-sang, 8 ans, par Nénuphar (fils de Black Eyes p. s. et Mascotte), app. au lieut. Dufour d'Astafort du 3^e cuirassiers.

3^e prix : Polyte, ch. b. b., demi-sang, 13 ans, par Fataliste, p. s., app. au cap. Deremetz du 11^e dragons.

4^e prix : Jalouse, jument p. s. anglo-arabe, 9 ans, par Honfleur, p. s. arabe et Javotte, p. s. anglo-arabe, app. au lieut. de Valroger du 2^e hussards.

5^e prix : Corail III, p. s. hongre, 8 ans, par Wasp et Cossette, app. au lieut. Bobowicz du 8^e chasseurs.

6^e prix : Cocagne, p. s. hongre, 6 ans, par Miquel et Cocotte, app. au lieut. Mallarmé du 1^{er} dragons.

7^e prix : Consoleil, p. s. hongre, 9 ans, par Addy et Citronelle, app. au lieut. de Fraguiet du 3^e hussards.

Flots de rubans :

Clairon, hongre demi-sang, 8 ans, par Vertige p. s. et Olive demi-sang, app. au lieut. Bourcier du 16^e dragons. Champion, p. s. anglo-arabe hongre, 9 ans, par Champignol, anglais et Gitana, anglo-arabe, app. au cap. Cavallé du 13^e chasseurs. Prince Belgrave, p. s. hongre, 9 ans par Prince Hampton et Lady Belgravia, app. au lieut. de Lagrandière du 8^e cuirassiers. Flint Rose, jument p. s. anglo-arabe, 10 ans, par Fin Bois p. s. anglais et Rolande, anglo-arabe, app. au lieut. Bellaud du 7^e hussards. Saint-Pancrace, p. s. hongre, 9 ans, par Saint-Bris et Polish Queen, app. au cap. Thénier du 15^e dragons. Balafre, hongre demi sang, 9 ans, par Begonia et Alarica, app. au lieut. Le Caron de Chocqueuse du 4^e cuirassiers. My Star, jument d'origine inconnue, app. au lieut. Jaricot du 2^e d'artillerie. Mont Salvat, hongre p. s., 7 ans, par Chambertin et Suzeline, app. au lieut. Beltz du 27^e dragons. Rossini, hongre p. s., 8 ans, par Le Sagittaire et Rosine, app. au lieut. d'Hausen du 11^e cuirassiers. Sevrette, jument, par Buffalo Bill et Montagne, app. au lieut. Emaillé du 25^e d'artillerie. Fingal, hongre p. s., 8 ans, par Sainfoin et Danse Macabre, app. au commandant d'état-major Magnin.



LE L¹ DUFOUR D'ASTAFORT
FRANCHISSANT LE MUR SUR
CASTIBELZA

LA CHUTE DU L¹ BOURCIER A LA RIVIÈRE
DES TRIBUNES

LE L¹ ÉMAILLÉ
FRANCHISSANT LE BROOK
SUR SEVRETTE



LA PRÉSENTATION DES HACKS AU CONCOURS HIPPIQUE

CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS

(Suite)

La division des vieux chevaux dans la première classe a été l'une des meilleures, et même la meilleure, de tous les chevaux d'attelage. L'animal classé premier et auquel a été attribué sans conteste le prix extraordinaire est un sujet comme on en voit rarement. C'est un superbe alezan né chez M. Lallouet par Triomphant et Samara; il ressemble en plus grand à sa mère dont il a la robe alezan brûlé. C'est un cheval plein de sang, de finesse de tissus et doué d'allures magnifiques; son propre frère Fimmanoir, acheté il y a deux ans par les Haras, fait partie du dépôt d'étalons du Pin, dont il est un des meilleurs sujets dans la catégorie des petits trotteurs.

Après ce superbe animal, le jury a classé un fort beau bai brun appartenant au même propriétaire, plus gros carrossier peut-être que son devancier, doué également de belles allures, mais marquant moins de noblesse et moins de sang. Son suivant, quoique bon, lui est notablement inférieur.

La présentation de la classe réservée aux trotteurs a été pour le public une véritable désillusion. On s'attendait à y voir des chevaux comme il avait été donné d'en admirer dans les classes des carrossiers certaines années, chevaux un peu critiquables dans certains détails, comme grosseur de pattes ou un peu trop enlevés par exemple, mais doués d'actions extraordinaires comme quelques anciens lauréats d'hippodrome que nous avons admirés au Grand-Palais. Au lieu de cela, nous n'avons vu que des animaux trottant plus ou moins vite, mais d'un ensemble fort ordinaire, et à part le premier prix Emblème, un fils d'Harley qui avait déjà remporté le premier prix de sa classe, les autres étaient fort modestes. Remarquons en outre qu'en dehors de trois concurrents attelés à des voitures légères, tous les autres étaient attelés à des tilburys à deux roues qui ne rappelaient en rien les voitures américaines. Les concurrents avaient en outre tous des harnais de grosses voitures et non des harnais de trotteurs. En un mot, c'est

une exhibition manquée et nous souhaitons mieux l'année prochaine. Les conditions des primes d'appariement exigeant que les concurrents aient tous été primés ou mentionnés dans les classes, nous n'avons fait qu'y revoir des animaux déjà vus; comme dans les classes des chevaux seuls, ce furent les petits et les grands chevaux qui se montrèrent les meilleurs. Parmi ces derniers deux paires de premier ordre: la première, composée de deux normands ayant été classés en tête des vieux chevaux, formait une paire unique peut-être en ce moment à Paris; la seconde, composée de deux chevaux nés l'un dans le Cher, l'autre dans la Nièvre, était également des plus remarquables. Dans les poneys, la paire composée des deux lauréats ayant concouru pour le prix extraordinaire des chevaux attelés seuls était également de premier ordre.

Dans les deuxième et troisième classes les animaux classés en tête sont bons, mais de moindre envergure que les précédents.

**

L'abondance des matières nous oblige à parler brièvement des brillants défilés des équipages de maîtres concourant pour les Prix internationaux, qui ont remporté comme chaque année, du reste, leur habituel succès.

Les attelages de MM. de Yturbe, marquis de Croix, de Marchi de la Costa, Léon Thome furent particulièrement remarquables dans la catégorie des attelages à un cheval; dans celle des équipages à deux chevaux, le jury complimenta le baron Empain pour ses deux attelages présentés d'une façon admirable. MM. P. Bourcart, vicomte de Guébriant, A. Monteiro de Barros, de Yturbe, d'Albert Lake, M^{me} Gabriel Martell, MM. Roulleaux Dugage, Henri Viguier, marquis de Croix, Miguel Martinez de Hoz, Thomé, etc., présentèrent également dans cette catégorie toute une série de remarquables équipages.



COUREUSE DE POSTE APPARTENANT AU PRINCE RADZIWIŁŁ PRIMÉE DANS LES ATTELAGES A QUATRE

Le défilé des attelages à quatre eut lieu devant une assistance des plus selectes et des plus brillantes.

Les nombreux mails qui ont défilé sur la piste du Grand-Palais furent fort admirés et particulièrement ceux de MM. le baron de Neuflyze, de Yturbe, comte Potocki, baron de Zuylen de Nyevelt, Walter Winans, d'Albert Lake, prince Constantin Radziwill, Léon Thome, Goffard Steinbach, Miguel Martinez de Hoz, Le Roux de Villers, Del la Torre, baron Carlo di Marchi, Edouard Martell, Monteiro de Barros, André Lazard.

La Coupe Vanderbilt pour le plus bel attelage de route fut attribuée au breack de chasse de M. Léon Thome; la Coupe offerte par M. de Yturbe, au plus bel attelage de parc, revint au drag de M. Walter Winans, enfin, une grande médaille de vermeil, médaille hors concours, fut décernée à l'un des mails de M. de Yturbe.

Les Prix Internationaux réservés aux chevaux de trait attelés à toutes espèces de voitures de services mirent aux prises de très nombreux concurrents et le jury décerna dans chaque catégorie une forte proportion de récompenses.

Les présentations de hacks nous permirent d'admirer toute une collection absolument remarquable de très jolis chevaux de selle.

L'élégante et charmante M^{me} Jack Goldsmid se tailla la part du lion remportant deux prix dans la 2^e catégorie (moins de 1^m58) l'un avec Cock Robin, un poney bai de tout premier ordre, l'autre avec Auteuil au comte de Maillé; et le premier prix de la 1^{re} catégorie avec Primrose, un superbe alezan, parfait en tous points.

Les chevaux français dans les Concours

Par le chiffre de ses engagements, par la qualité des sujets, le Prix de l'Elevage, disputé sur les obstacles du Grand Palais le 29 mars 1910, marque une étape, fixe une date sur lesquelles il convient d'attirer l'attention.

Quand, il y a quelques années, un groupe d'hommes de cheval demandèrent des épreuves réservées aux chevaux d'origine française, puis dans les autres épreuves des avantages sérieux pour ces mêmes chevaux; des objections furent soulevées qui semblaient sans réponse.



LA GRANDE DAUMONT DU PRINCE RADZIWIŁŁ PRIMÉE DANS LES ATTELAGES A QUATRE

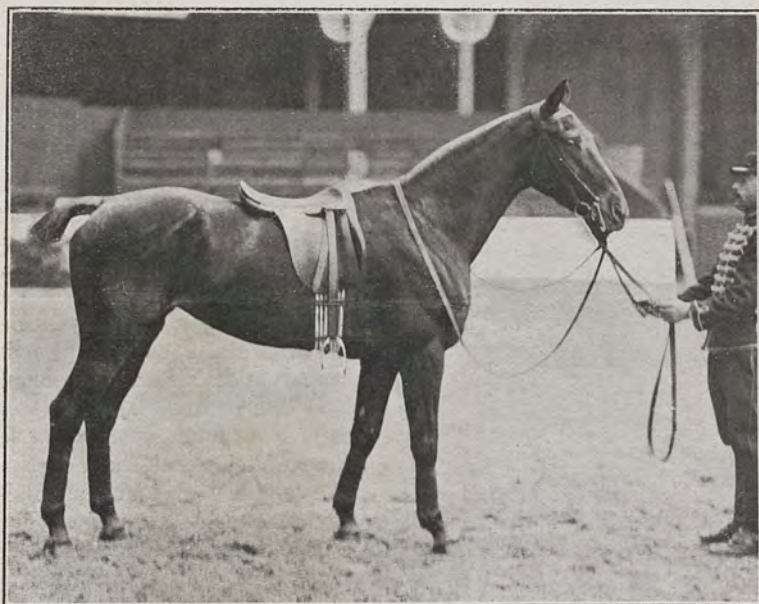


LE SAUT DU DOUBLE DANS LE PRIX LA HAYE-JOUSSELIN



LE SAUT DES TRONCS D'ARBRES

Les prix des Ecoles n'avaient-ils pas déjà prouvé par leur insuccès combien peu on doit compter sur la production française? Un cheval pour sauter, a-t-il besoin d'origines? Ne vaut-il pas mieux saisir l'aptitude là où elle se rencontre? Le sport pour le sport...; d'aucuns



DONZELLE, 1^{er} AL., PAR MAGENTA ET UGOLINE, APP. A M. BURTHE D'ANNELET, VAINQUEUR DU PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE MONTÉ PAR M. CARIOU

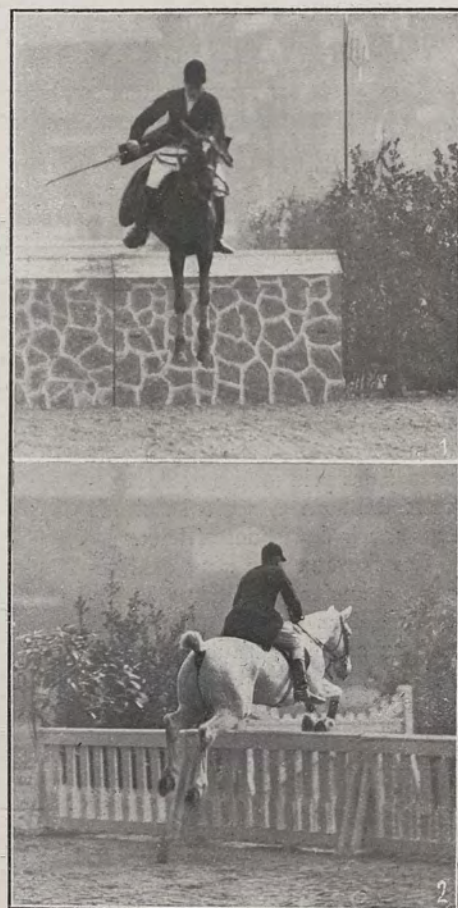
ajoutaient : le spectacle avant tout...; mais des voix répondaient : le sport n'a de raison d'être qu'autant qu'il est utile et le sport hippique ne doit jamais se désintéresser de l'élevage.

L'idée avait séduit l'homme éminent qui préside avec tant d'auto-

rité aux destinées de la Société Hippique. Il la fit sienne, il communiqua autour de lui sa foi dans l'œuvre nécessaire de faire rendre à notre production la justice qu'elle mérite. Avec une admirable ténacité et une incomparable habileté, il sut, par une sage évolution, poursuivre un résultat qu'une révolution pouvait éloigner à tout jamais.

Les prix de l'Élevage furent successivement créés, des décharges importantes furent accordées par ailleurs aux chevaux d'origine française.

Il ne s'agissait, certes, pas de leur permettre de triompher à armes inégales; plus élevé, le but était d'obliger les intéressés à rechercher les origines; il était aussi de faire entrer dans la circulation, par une limite d'âge appropriée, des animaux introuvables autant que rêvés, des chevaux en pleine vigueur, en pleine



1. LE SAUT DU MUR DANS LE PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE — 2. CRONSTADT, AU BARON GAËTAN DE BRULLON, FRANCHISSANT LA BARRIÈRE DANS LE PRIX LA HAYE-JOUSSELIN



L'ENTRÉE EN PISTE



LE PASSAGE DES FAGOTS



LE SAUT DES TRAVERSES DE CHEMIN DE FER, DANS LE PRIX
DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE



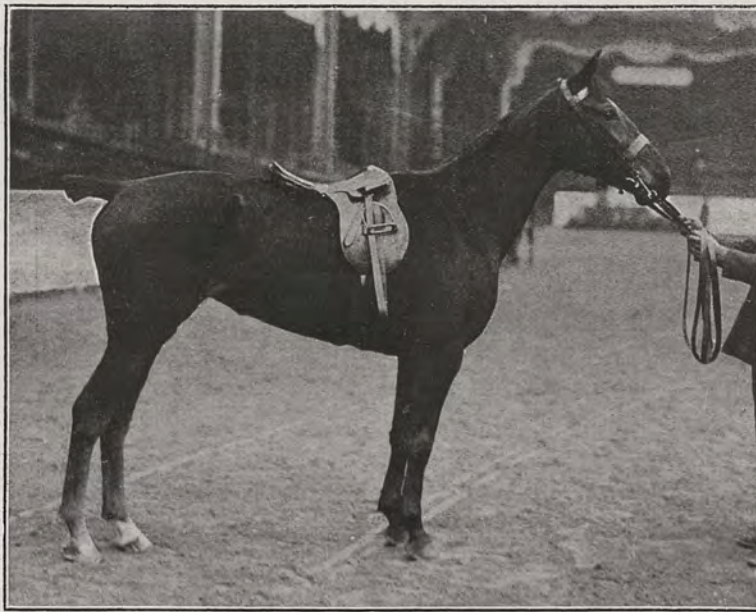
LE PASSAGE DE L'ENCLOS DANS LE
PRIX JUIGNÉ

condition, à la disposition des cavaliers, soldats ou veneurs.

Une certaine hésitation, il faut le reconnaître, se manifesta parmi les gentlemen. On changeait les habitudes. Il était si facile pour quelques-uns d'acheter au poids de l'or des sujets tout préparés; il était si facile pour le plus grand nombre de chercher un peu partout, à des prix minimes, des chevaux dont on essayait l'aptitude sans courir de risques sérieux.

Les chevaux que nous qualifierons « anciens militaires » formaient dans cette catégorie un sérieux appoint; d'aucuns même méritaient le nom de cosmopolites pour avoir servi sous plusieurs étendards.

Il fallait maintenant choisir dans la jeune production, à des prix forcément plus élevés, avec la perspective d'un déchet inévitable, des sujets d'aptitude non révélée. Le sport, il est vrai, retrouvait



CAPUCINE, J^e B. MARRON, 5 ANS, 1^m54, PAR RADZIWILL ET J^e PUR SANG
PAR AQUARIUM, APP. A. M. BONNEFONT

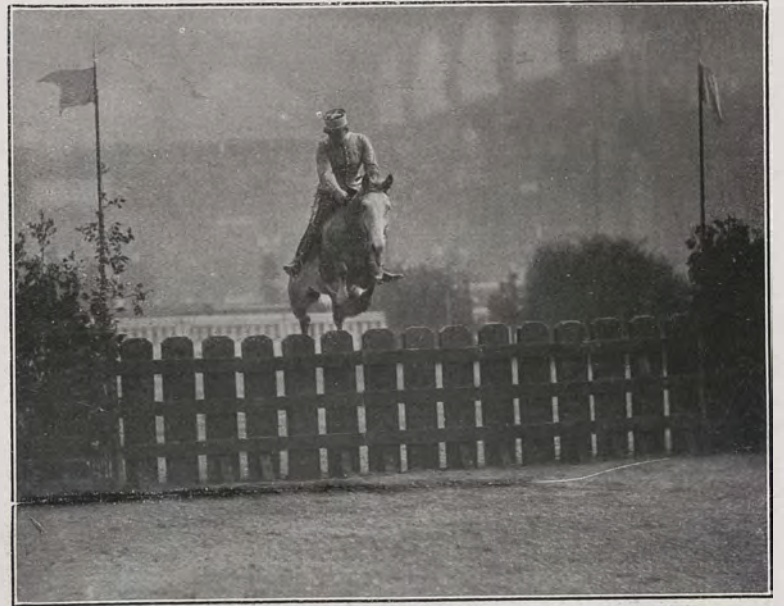
ses droits et l'habileté pouvait espérer sa récompense.

L'hésitation fut de courte durée. Des chevaux d'origine constatée, justement à cette époque se couvraient d'une gloire dont l'auréole rejaillissait sur l'élevage français et les meilleurs Habits rouges ne rêvaient qu'aux Vendéens, Riquiqui, Abricot..., pour ne citer que les grands ténors. Une pléiade brillante aussi s'affirmait chez les militaires, avec d'autant plus d'éclat que les origines connues et publiées ouvraient le champ à de justes déductions.

Le 29 mars, cinquante chevaux répondent à l'appel et pour un dilettante hippique, c'est un plaisir sans égal de voir réunis sur des aptitudes spéciales, des représentants de toutes nos races françaises. Ils sont là, les pur sang de toutes dimensions, minuscules comme Miss Mabel et Eselnac, ou grands



LE SAUT DE LA DOUBLE BARRE
DANS LE PRIX DES RÉGIMENTS



LE SAUT DES TRAVERSES DE CHEMIN DE FER DANS LE PRIX
DE CIRCONSCRIPTION

comme Massour. De ceux-là nous ne dirons rien : le pur sang est consacré, il se défend de lui-même.

Ils sont là ces chevaux du Nord-Ouest, aux modèles si variés, aux formules si diverses, et qui cependant, de leur mieux, avec éclat quand il ont rencontré leur vocation, ou simplement avec soumission quand ils sont surclassés, jouent leur partie dans le grand concert de la production française.

Tous sautent avec puissance; d'aucuns dans leur galop rappellent trop la maman Cocotte que des noces inégales n'ont pu ennoblir; d'autres au contraire, comme fiers de leur double lignée facile à remonter, semblent dans un galop coulant prendre part à la lutte et se jouer des derniers obstacles.

Ils sont là ces chevaux du plateau central dont l'atavisme normand s'est « irlandisé » par le sol natal et l'industrie plus curieuse de l'éleveur.

Ils sont là ces limousins dont l'ancien éclat n'est pas oublié, mais qui semblent chercher leur voie dans des formules variées.

Ils sont là ces adorables chevaux du Midi, parfois sérieux, parfois méridionaux au sens plaisant du mot, insaisissables dans le modèle, grands au delà de ce qu'on leur croyait permis, comme Isly ou Dard, Roi de Pique, ou légers au-dessous des limites, mélangés dans leurs ascendants arabes, anglais, norfolks, normands; ils apportent le souffle des Pyrénées, ils sont Cyrano ou Chantecler, ils sont la foi, la vaillance, ils crient leur valeur par les trompettes de la réclame et se chargent parfois de la faire constater par celles de la Renommée.

Ils sont même là ces barbes, venus sans doute pour étudier les progrès de leurs cousins du Nord. Avec le cachet de leurs lignes courtes, de leur puissance petite taille, de leur galop de fantasia, de leur bondissement bien connu; ils nous illusionnent d'un reflet d'Orient pour que rien ne manque à ce banquet hippique où semblent communier races et origines, où par l'étude en commun semblent s'atténuer les polémiques et se fondre les formules.

Un peu enlevée, cylindrique, mais noble dans l'ensemble et surtout aux deux bouts, la gagnante du prix de l'élevage 1910, Donzelle, est petite-fille de Cherbourg par son père Magenta et petite-fille par sa mère du pur sang Balancier. Née dans le Charolais, elle sort de la



L'EXAMEN DES CHEVAUX DE REMONTE

grande fabrique de chevaux de selle qu'est l'école de Charolles. Violente, parfois brutale, elle dispose de remarquables moyens. Montée à la perfection par son cavalier habituel, elle est appelée à cueillir dans les concours une ample moisson de lauriers.

Harmonieuse dans son ensemble, malgré quelques longueurs, Ebouiffante, classée deuxième, séduit au premier abord par son action de galop extrêmement souple et coulante. Originaire de l'Allier, ce département qui pourrait jouer un rôle si brillant en élevage et qui semble s'en désintéresser de plus en plus, Ebouiffante est fille du trotteur Salem (Harley); elle retourne du reste assez nettement au type des The Heir of Linne. Moins distinguée, coudee dans les jarrets, avec une action trop relevée, Elsa, classée troisième, rachète ces défauts par son importance, sa profondeur et surtout par une remarquable puissance dans l'effort. Son père Maïs, fils de Fuschia, est le trotteur célèbre qui fit la fortune de la Vendée; sa mère, fille de Prince Noir, la rattache à Harley; enfin sa grand-mère Fanny, fille de Le Lion, pur sang, rappelle l'indigénat de Maine-et-Loire.

Souveraine, la quatrième, forte jument, un peu haute dans la hanche, évoque dans l'ensemble le profil de son grand-père Lavater.

Et voici venir au hasard du souvenir, pour ne pas continuer une énumération fastidieuse :

Salamalek, bondisseur barbe, un peu « longiligné » par une infusion de sang anglais; Sarah Gosse, ponette bien connue, chez laquelle le pur sang Machiavel n'a pu relever la taille de la mère Sarah,

arrière-petite-fille cependant du puissant Lavater; Court sans Pattes, gros poney, presque cob de pur sang; Tyrolienne, fille de Débuché pur sang, un peu courte devant, mais puissante derrière et très légère dans son action; Moab, 4 ans, par Udow, demi-sang du Midi, et Moabine par Moab, pur sang arabe; qui doit être regardé comme une des révélations du concours; Capucine, fille de Radziwill et d'une jument pure, énergique et plaisante dans l'effort; Epinard, fils d'Unicus, desservi par la chance, mais déjà bien connu par ses succès; Massour, pur sang gris par Miroir de Portugal, élégant dans son action; Isly, anglo-arabe à la fois puissant et distingué.

(A suivre.)



LA PRÉSENTATION DES HUNTERS

VÉNERIE

PROSPERITY TO STAG HUNTING

4 runs avec l'équipage des Devon and Somerset hounds

JOURNAL D'UN AMATEUR



CHAPITRE PREMIER

Une excursion en Angleterre,
à la poursuite du noble wild
red deer. — De Paris à Londres.
— Le parc de Richemond. — En

route pour Minehead. — Exmoor, forêt royale. — Réunion d'amis.

An animal, that can fly 20 miles on end for life, and die with his back to a rock, undaunted in in defeat, a true gentleman to the last, is surely no unworthy object of pursuit.

Katerfelto (A story of Exmoor) (1)

A Warrantable deer

Par WHYTE MELVILLE.

Voici déjà longtemps que les exploits des Devon and Somerset Stag hounds me trottaient dans la tête. Songez un peu que les Anglais chassent le cerf à courre au mois d'août, c'est-à-dire à une époque où partout ailleurs il est impossible de mettre un chien dehors, soit par suite de la chaleur, soit à cause des récoltes. Aussi, c'est avec un très vif plaisir que je me joignis à plusieurs amis qui avaient pris la résolution d'envahir l'Angleterre, eux aussi, et de s'installer pour quelques jours au centre du pays de chasse à Minehead.

Avec les moyens de transport actuels, c'est le voyage le plus facile du monde. On part de Paris à midi, on est à Calais à 4 heures, et à Londres un peu après 7 heures, après une traversée de cinquante minutes à peine. L'Europe entière frissonnait alors de l'exploit de Blériot, qui, à soixante ans d'intervalle, venait de renouveler en sens inverse la performance du nageur anglais Webb. Parti de Boulogne sur son monoplan, il atterrit à Douvres. Et un drapeau tricolore marquait, au moment de notre passage, cette prouesse de notre compatriote.

Nous avons retenu des chambres à l'hôtel Ritz; et, bien nous en prit, car il était plein jusqu'aux combles, quand nous y arrivâmes vers 7 heures et demie du soir.

L'entente cordiale a ouvert l'Angleterre aux Français. Nous trouvons là, réunis pour quelques heures, des pêcheurs qui s'en vont explorer les rivières et les lacs remplis de salmonides; d'heureux locataires des moors d'Ecosse, où abondent les grouses, ce royal gibier; sans compter les affûteurs de cerfs et les partisans du Wild red deer hunting, avec l'un des trois équipages qui pratiquent ce genre de sport dans la Cornouaille.

Le lendemain matin, nous voilà partis explorer la ville. On entre dans des boutiques, on achète qui un chapeau, qui un pardessus imperméable. En passant devant la montre d'un tailleur, notre vue est attirée par un modèle vraiment pratique de sporting costume for

(1) Un animal qui peut courre comme avec des ailes, 20 milles et davantage, qui vend chèrement sa vie, se fait tuer bravement face à l'ennemi, ne peut être que l'objet d'une chasse peu banale.

lady. Il est à soufflets, avec des cordons qui servent à remonter plus ou moins la jupe: enfin un rêve de commodité! Vite on en commande un exemplaire, et nous entrons plus loin chez un marchand de gravures, qui en a d'absolument superbes, mais à des prix américains, trop chers pour nos bourses.

Après le déjeuner vers 4 heures, il faisait très chaud (c'était le 9 août, un des rares jours de chaleur de ce froid été de 1909). Nous frêtons un taxi-auto pour aller prendre l'air. Notre automédon nous mène au parc de Richemond, tout en sous-bois de chênes séculaires, très différents de nos arbres de France. Ils sont gros et trapus, assez bas et couverts de petites branches qui courent tout autour du tronc: on dirait des chênes lièges. Ce parc abrite sous ses ombrages une multitude de « grands animaux », qui vivent en liberté au milieu des promeneurs. Nous faisons lever une harde d'une dizaine de daims mâles, dont quatre dix-cors superbes. Chacun avait sur le dos un sansonnet qui le puçait et lui tuait ses mouches.

Il fallut presque les pousser du pied pour les décider à se mettre debout; et pendant qu'ils se déplaçaient non-chalamment de quelques pas, les sansonnets, furieux d'être dérangés, nous firent tête un instant, avant de se décider à regagner chacun sa monture.

Le lendemain 10 août, départ de Londres pour Bristol où nous devons déjeuner, et prendre une automobile qui nous fera faire agréablement les 60 milles séparant cette ville de Minehead, en nous permettant de faire connaissance avec notre futur terrain de chasse. Le lunch ayant un peu traîné, il m'est impossible d'aller rendre visite à ma cousine Hermine de Salaberry, qui est petite sœur des pauvres à Bristol. Nous sommes cinq dans l'auto: M^{me} Ed. A..., son mari et son fils Jacques, Louis L... et

l'auteur de ces lignes. Le pays est très vallonné; la route court entre deux murs de verdure; la terre est rouge, pleine de fer; et, rouge est la poussière que nous faisons voler derrière nous.

Pour charmer la longueur du voyage, l'un de nous rappelle aux autres l'histoire de la chasse aux cerfs dans la Cornouaille.

Exmoor, centre du pays, fut une forêt ou rente royale. Jusqu'au règne d'Elisabeth, elle était administrée par un Ranger (régisseur, appelé sous l'ancienne monarchie un Gruyer) qui ne rendait des comptes qu'au souverain lui-même. Sir Hugh Pollard, le ranger d'alors, chassait déjà le cerf et avait son chenil à Simon'sbath. Cette meute resta dans sa famille jusqu'en 1775. Les Ackland en prirent alors la direction jusqu'en 1803, où le manque d'argent les obligea à céder l'équipage qui se maintint avec des souscriptions jusqu'en 1812.

Lord Fortescue devient alors Master jusqu'en 1825, où il abandonne la chasse et vend la meute composée de chiens de cerf de la vieille race.

En 1827 Sir Arthur Chichester amène des Fox hounds et reste là jusqu'en 1833. Pas de chasse de 1833 à 1837. Mais les grands animaux pullulaient; et, pour en diminuer le nombre, le docteur Plok



AUX ENVIRONS D'EXFORD

Collins est chargé par les gens du pays de remonter l'équipage. Jusqu'en 1841 tout va bien, mais là encore arrêt, faute d'argent. En 1847, Lord Newton Fallows vient avec ses chiens. En 1848, Arthur Chichester lui succède; en 1849, M. Théobald; en 1850, M. Georges Lurton, avec des harriers; en 1851, le capitaine West; en 1852, M. Carrew; en 1853, le capitaine West; en 1854, M. Fenwick; en 1855, le capitaine West; de 1855 à 1881, M. Fenwick sous le nom de Bisset; de 1881 à 1887, Lord Erlington; de 1887 à 1893, M. Basset; de 1893 à 1895, colonel Howby; de 1895 à 1907, M. Sanders; de 1907 à 1909, M. Stanley; et en 1909, capitaine Adkins.

Les Devon and Somerset stag hounds sont actuellement un équipage par souscriptions, qui a son chenil à Exford (Somerset). Ils chassent en théorie le cerf sauvage dans toute la contrée: mais en réalité, le pays de chasse part de la rivière Thaw à l'Ouest et va jusqu'à the Pazzet, à l'Est; c'est-à-dire qu'il a une superficie de 50 milles de l'Est à l'Ouest, sur 30 milles du Nord au Sud. Les animaux y sont très nombreux; ils vivent tranquilles dans ces vastes régions presque sans culture et sur ces hauts plateaux. Les bois ne se trouvent que dans les vallons; de telle sorte que les têtes des plus grands arbres n'arrivent jamais à la hauteur de l'humble bruyère rose des sommets, ce qui permet d'avoir des vues très étendues pendant la chasse. Toutes les vallées s'en vont vers la mer. Il n'y a pas d'obstacles. Les cerfs partagent la pâture des poneys demi-sauvages et des moutons, que l'on rencontre en groupes nombreux. De ces derniers, il y a trois espèces très distinctes: I. Les *South downs* (qui commencent à être très connus en France). Ils ont le masque et les quatre pattes noires. II. Puis de grands moutons osseux et très cornus. III. Enfin des petits, tout blancs, sans cornes, avec de longues oreilles et des figures de lièvres, qui ont l'air extrêmement fûté. Le pays est immense et semble inhabité. Un petit bâtiment par-ci par-là, et c'est tout. Ce sont généralement des Telling houses (maisons de tonte), où les bergers se réunissent au printemps pour tondre les moutons. Les villages peu nombreux se cachent avec soin à l'abri du vent dans le creux des vallons; car le vent est terrible, vent de montagne ou vent de mer, il règne en maître.

Cependant que nous devisons de ces choses et puis d'autres encore, la route se déroule; et nous voici arrivés, sans nous en être aperçus, à l'entrée de Minehead. Nous descendons à l'hôtel Beach, tenu par M. et Mme Parcifull, où nos chambres sont retenues. Notre ami Henri B. est devant la porte à nous attendre. Arrivé depuis une heure à peine avec sa femme et une jeune fille de leurs amies, il a accompli un raid peu banal. Son automobile l'a en effet amené tout à l'heure de Southampton, où ils étaient arrivés tous trois ce matin, après 7 heures de mer, venant du Havre.

Joie de se revoir. On se congratule.

CHAPITRE II

Minehead. — The Beach hotel. — Les Sports, les chevaux. — Tous sourds. — Délicate attention de Madame H. B.

Minehead est une petite ville de 3.000 habitants, placée au bord de la mer, sur le golfe de Bristol et à 60 milles à l'ouest de cette dernière ville, au nord d'Exmoor et au sud de Cardiff. C'est le point

terminus du West Somerset railway, qui n'est plus qu'un tortillard depuis Taunton. Le hold Beach hotel est très bien situé, face à la mer, abrité du vent du Nord par le Northhill et juste à côté de la station. C'est de là que part tous les jours le coach, qui va à Lynton en passant par Porlock et retour, dans la journée. L'aspect en est riant. Les rosiers encadrent ses fenêtres à guillemettes et une espèce de véranda, garnie de sièges confortables en osier et en fer, invite le voyageur à venir s'y asseoir.



R. A. SANDERS, MAÎTRE D'ÉQUIPAGE
DES DEVON AND SOMERSET HOUNDS
DE 1895 A 1907

En entrant, on trouve à gauche l'escalier qui dessert les étages supérieurs; devant soi, un corridor dont le mur porte plusieurs pancartes. Ce sont les rendez-vous de la semaine des Devon and Somerset stag hounds des sir John Amory's, des West Somerset Fox hounds (qui ne font encore que du cubhunting), des Otherhounds (loutre), des Bagder hounds (blaireau) et enfin des Minehead harriers qui ne commencent à chasser le lièvre que le 1^{er} septembre. La distance et l'heure du rendez-vous sont aussi données. Pour les Stag hounds, c'est 11 heures du matin.

Il y a les jours de matchs de Polo et l'indication des prix de golf et de tennis. Seuls les spectacles ne sont pas marqués; mais comme ils ont lieu sur la plage, dans un minuscule pavillon grand comme un théâtre de guignol, juste en face l'hôtel, nous ne perdrons pas une note de la musique et des chants, sans avoir la peine de sortir de chez nous.

Précédés de Mistress Parcifull, nous sommes introduits dans nos chambres, qui sont toutes en pitchpin et très propres. Des salles de bain fournissent l'eau chaude à volonté. Le service est fait par des Maids au petit bonnet blanc, posé dans les cheveux comme un papillon, qui ont un âge canonique (ainsi nommé parce que c'est celui que les canons de l'Eglise recommandent à Messieurs les curés pour leurs servantes), je veux dire qu'elles ont toutes laissé la quarantaine loin par devers elles. En entrant dans sa chambre, chacun trouve sur la table une carte postale à son nom, qui, retournée, lui donne le prix des différentes souscriptions que l'on peut donner à l'équipage des D. and S. si l'on veut y être considéré.

En voici le fac-simile :

Devon and Somerset Stag hounds

Souscripteurs: 25 guinées (1) par an donnent le droit d'amener sa famille et les hôtes à demeure;

15 guinées par an donnent le droit d'amener une personne de sa famille;

10 guinées par an donnent le droit de chasser seul;

5 guinées par mois ou 1/2 guinée par journée de chasse pour la saison de cerf;

5 guinées pour toute la saison de la biche ou 5 shillings par journée.

Les dames payent le même prix, ainsi que les enfants au-dessus de 16 ans.

Les fermiers ne payent pas.

Les marchands de chevaux et les hôteliers sont

invités à recueillir les souscriptions de leurs clients qui viennent au rendez-vous à cheval ou en voiture.

Les souscripteurs de 15 guinées au moins, depuis trois ans, ou ceux qui s'engagent à payer cette somme pendant trois ans, sont autorisés à porter à la chasse un gilet rouge orné du bouton de l'équipage. Ils ont aussi le droit de porter le soir un habit rouge à revers blancs. Les dames de même, *mutatis mutandis*.



MINEHEAD ET SA PLAGE

(1) Guinée: 21 shillings, 26 fr. 25.

L'épingle de chasse est donnée par le maître d'équipage seul.

Les propriétaires de terres ou de bois ne paient rien. Le Comité donne des exemptions totales ou partielles à ceux qui font une demande appuyée par de sérieux motifs.

Deer damage fund (fonds pour payer les dégâts dans les récoltes). Cette liste sera publiée tous les ans.

Signé : hon. secret. and tres. M. P. EVERARD esq.

La conclusion de tout ce qui précède est que nous verserons 1/2 guinée à chaque chasse entre les mains de MM. Parcifull.

Dès que le voyageur quitte sa chambre, le maid en ouvre la porte toute grande, pour faciliter l'aération et la surveillance aussi, je pense.

Le temps de prendre connaissance des êtres, et nous voilà partis à travers la ville, qui s'étend des deux côtés d'une unique grande rue, où se trouvent tous les magasins et fournisseurs. Il nous faut trouver des chevaux pour la chasse de demain. Et vite guidés par Henri B. qui connaît tous les coins et recoins, nous visitons l'établissement de Thomas and Son, où nous avons la chance de rencontrer ce qu'il nous faut. Moyennant deux guinées par chasse, on amènera notre cheval au rendez-vous; et nous n'avons pas à nous occuper de la casse.

Mais il est déjà 7 heures. Nos estomacs crient famine, car le déjeuner de Bristol est loin. Il n'y a plus qu'à se dépêcher d'aller s'habiller pour le dîner.

Celui-ci était déjà avancé, quand nous faisons une entrée un peu tumultueuse dans la salle à manger. Le menu comporte une très grande quantité de plats. La viande de boucherie est très bonne, sur-

tout le mouton (lamb.); le poisson excellent; les légumes cuits à l'eau et non assaisonnés, très fades. Les fruits bons.

Il y avait là une trentaine de dîneurs des deux sexes. Tous les yeux sont braqués sur les huit Français qui causent haut et font du bruit, je ne vous dis que ça.

« Ils sont donc tous sourds ! Ah ! comme je les plains », dit à côté de moi une charmante miss.

« Pas tant que cela, Mademoiselle, puisque je vous entends ».

Le dernier morceau avalé, on est monté au premier étage, dans le salon de Mme Henri B., qui avait eu la bonne pensée d'apporter de France une boîte d'excellent moka, sachant combien le café est généralement mauvais dans les hôtels anglais. En voyant la peine qu'il faut se donner pour faire bouillir l'eau, laisser le café filtrer tout doucement, etc., j'ai seulement compris pourquoi il est si rare d'en avoir du bon chez soi; car combien peu de cuisinières ont la patience de faire ce qu'il faut.

Le nôtre était exquis. Il nous fut servi par une gracieuse Hébé. Mais l'on se sépara de bonne heure. La journée avait été longue et chargée depuis notre départ de Londres. La nuit fut excellente, du moins pour moi, sauf un cauchemar affreux où un cerf dix-cors, vêtu d'un habit rouge, voulait absolument me couper le poignet avec son andouiller de massacre, sous prétexte de me montrer la façon de faire les honneurs en Angleterre.

(A suivre.)

TYA HILLAND.

FIELD-TRIALS DE PRINTEMPS

LA PREMIÈRE RÉUNION DES DRESSEURS

C'EST l'Association française des dresseurs professionnels de chiens d'arrêt, qui, cette année nous convia à l'ouverture du meeting de printemps. Son deuxième field-trial international à grande quête eut lieu à Janville, à quelques kilomètres de Toury, en pleine Beauce. Dix chiens seulement se présentèrent. Snapp, à M. Colon et Storm Selika, à MM. André et Arbel, tous deux présentés par Pernaud; Hafid Domino, à M. Verneuil, présenté par Ludovic Ridet; Gazelle Domino, à M. Labbé et Gamin Domino, à M. Large, tous deux présentés par Herbelin; Flint de Greuille, Lingfield Lair et Gruinard Ghost, tous trois à M. Jean Côte et présentés par Fred Sygrove, Noirhat Folle, à M. Pommier, présentée par Barbary; enfin, Junon de Guigneville, au dresseur Pernaud et présentée par lui.

Peu de chiens, on le voit, ainsi d'ailleurs que je l'avais fait prévoir. Et ce sont naturellement les vieux chiens qui ont encore en majorité formé le champ.

Qu'y retrouverons-nous en effet? Selika, Flint, Lair, Ghost, Folle, Junon. Six anciennes connaissances ayant tous fait leurs preuves.

Quatre jeunes chiens dont aucun ne s'est révélé et n'ayant d'ailleurs pas figuré dans le classement, ainsi qu'on le verra plus loin. Ainsi, pour une première réunion se trouvent déjà réalisées les prévisions que je faisais il y a un mois.

A quoi faut-il attribuer ce manque d'engagements? A deux raisons principales dont j'ai indiqué la première l'autre jour.

Le mauvais temps qui a contrarié l'entraînement et qui a persisté jusqu'à la semaine de Pâques. Je

ne reviendrai pas sur les conséquences désastreuses de la saison humide. Je crois les avoir suffisamment développées. J'arrive aussitôt à la deuxième cause.

Les dresseurs avaient adopté pour leur épreuve le règlement de la Société Centrale pour l'amélioration des races de chiens en France. Or, ce règlement, embryonnaire et presque inexistant, soumet les chiens à quelques conditions exagérées. Il exige notamment l'arrêt à patron naturel, c'est-à-dire qu'il demande au chien de cesser spontanément de chasser quand le concurrent est à l'arrêt. C'est là une exigence ridicule. Bien peu de chiens peuvent remplir cette condition sans défaillance.

Interrogez à ce sujet les dresseurs qui, maniant continuellement un très grand nombre de field-trialers, sont mieux placés que d'autres pour répondre exactement.

Demandez-leur combien, parmi les sujets qui sont passés entre leurs mains, ils en ont rencontré qui patronnaient naturellement ou qui sont arrivés à ce résultat après dressage.

Ils vous donneront un chiffre dérisoire. Encore, sur ce nombre, combien en ont-ils trouvé qui jamais n'ont manqué un patron, qui jamais n'ont oublié qu'ils devaient le faire? Réponse encore plus lamentable. Le patron est donc une fantaisie sportive que rien ne justifie et sur laquelle j'aurai peut-être l'occasion de revenir ici même, quelque jour, pour montrer que la seule véritable utilité est tout simplement le respect par les autres et à l'ordre de l'arrêt d'un des chiens quand deux ou plusieurs chassent ensemble.

Or, qu'ajoute ce fameux règlement cité plus haut? Il dit que tout



FRED SYGROVE, DRESSEUR PARTICULIER DE M. J. COTE, AYANT GAGNÉ LES 2^e ET 3^e PRIX AVEC GHOST ET LAIR

chien ayant refusé de patronner une fois sera exclu du concours. N'est-ce pas stupide ?

Ainsi voilà un pointer qui, au jour de l'épreuve, a fait un premier tour magnifique, gibier arrêté dans un joli style, quête splendide, patron correct. Rappelé pour un second tour, il se conduit aussi brillamment et se classera certainement dans les prix, peut-être sera-t-il premier ? C'est ce qu'un troisième tour va décider. Il est donc remis en quête, mais le jour s'avance, les perdreaux rappellent, il rencontre partout des voies, s'énerve de ne pouvoir prendre une émanation certaine, oublie son concurrent, et quand ce dernier par chance a bloqué des oiseaux, voilà un chien qui ne patronne. Son sort n'est pas douteux, le règlement est formel, les juges ne pourront lui décerner qu'un certificat de mérite.

Dans ces conditions, on conçoit que bien des propriétaires hésitent à engager et je suis persuadé qu'en adoptant ce règlement, les dresseurs ont commis une erreur. Je suis également convaincu qu'ils l'ont reconnue et qu'ils se la rappelleront dans l'avenir.

Le juge. M. le comte de Richemont, assisté de Rohard, classa les chiens dans l'ordre suivant : 1^{er} prix, Noirhat Folle ; 2^e prix, Gruinard Ghost ; 3^e prix, Lingfield Lair ; mention très honorable réservée, Junon de Guigneville ; mention très honorable, Storm Séluka. Ainsi donc nous ne retrouvons que des vieux chiens parmi les lauréats. Les quelques représentants de la génération de cette année ont été incapables de les battre et l'opinion générale a été que ce n'était pas encore « des chiens faits ». Manque d'entraînement, préparation insuffisante, c'est le résultat logique d'une saison ratée. Noirhat Folle, que sa double victoire, l'an dernier à Missy, avait mise aux prises avec la critique, s'affirme donc comme une chienne régulière, capable de gagner en forte concurrence en raison de son tempérament fort sage. Ghost et Lair, qui décidément sont de grands chiens, se sont encore classés dans les tout premiers et il ne faut attribuer leurs secondes places qu'à quelques légères incartades dues à leur ardeur et même à leur fougue. Mais n'est-ce pas là la caractéristique des sujets brillants ?

JACQUES LUSSIGNY.

La Prophylaxie de la Gourme

Dans notre numéro du 5 avril 1908, nous avons signalé à l'attention de nos lecteurs une découverte, alors relativement récente, mais qui nous semblait particulièrement intéressante pour les éleveurs et les amateurs de chevaux : celle du sérum anti-gourmeux de MM. Dassonville et de Wissocq.

Nous ne nous étions pas trompés.

L'emploi de ce sérum a aujourd'hui la consécration de plusieurs années de pratique qui sont des années de succès.

Il vient d'être récemment l'objet de communications importantes à la Société centrale de médecine vétérinaire qu'il nous paraît vraiment utile de résumer ici.

Après avoir parlé des épidémies terribles qui ont autrefois ravagé l'élevage de M. Edmond Blanc, voici ce qu'a exposé M. G. Desoubry, ancien chef de clinique de l'École d'Alfort, le praticien bien connu de Versailles :

« J'obtins du propriétaire l'autorisation de pratiquer sur tous les sujets indemnes, mais qui avaient été exposés à la contagion, une injection de 30 centimètres cubes du sérum en question.

« Tous les poulains qui naquirent dans la suite, dans le milieu infecté, reçurent une dose semblable du même sérum.

« Cette façon d'opérer fut des plus fécondes dans ses résultats. Dès l'utilisation du sérum anti-gourmeux, injecté systématiquement à tous les poulains dès les premières heures qui suivent leur naissance, et chez tous les poulains injectés avant l'apparition des lésions, la maladie si terrible dans ses manifestations et dans ses conséquences rétrocéda et fut complètement enrayée.

« Ce premier essai du sérum de Dassonville m'avait rendu trop de précieux services pour que ne germât pas dans mon esprit l'idée de l'utiliser dans le but d'immuniser, dans la mesure du possible, les jeunes sujets contre les atteintes de la gourme maligne que les vétérinaires habitués à fréquenter les établissements d'élevage voient apparaître à peu près périodiquement tous les cinq ou six ans dans ces centres spéciaux.

« C'est alors que, dès l'année 1907, je demandai aux propriétaires des différents haras confiés à mes soins l'autorisation de pratiquer dès la naissance des injections de sérum anti-gourmeux dans le but d'exercer une action préventive contre cette grave maladie qu'est la gourme. Cette mesure fut très libéralement acceptée, et elle me semble avoir fourni les résultats les plus remarquables. *Sur les 650 sujets injectés du 1^{er} avril 1907 au 31 mai 1909, aucun cas de gourme n'a été constaté, et cela dans des milieux où cette maladie sévit le plus ordinairement.* A l'heure actuelle, cette pratique m'est imposée non seulement au moment des naissances, mais encore au moment du sevrage et chez un éleveur, des plus importants, au moment du départ des poulains pour l'entraînement. »

(Extrait du *Bulletin de la Société centrale de Médecine vétérinaire.*)

Voici d'autre part ce qui a été exposé au sujet de deux établissements que nous savons être ceux de MM. Chéri-Halbronn et de Rothschild :

« Dans un haras de pension de chevaux de pur sang, dont l'effectif au moment de la saillie comportait en février dernier 60 juments pleines ou suitées de leur foal, éclata une violente épizootie de gourme. Sur les jeunes, la maladie fit des ravages considérables, et 8 d'entre eux succombèrent en présentant pour la plupart des lésions de pneumonie gourmeuse. Dès le début de la maladie, les sujets atteints furent séparés autant que faire se pouvait de ceux qui paraissaient indemnes et tous les animaux qui composaient l'effectif de l'établissement reçurent 30 centimètres cubes de sérum anti-gourmeux.

« Les poulains, à leur naissance, reçurent une semblable injection. Tous les sujets qui avaient été exposés à la contagion, sauf un poulain âgé de trois semaines, injecté, on peut le supposer, trop tard, résistèrent à la maladie, et sur aucun il ne fut constaté de lésions gourmeuses.

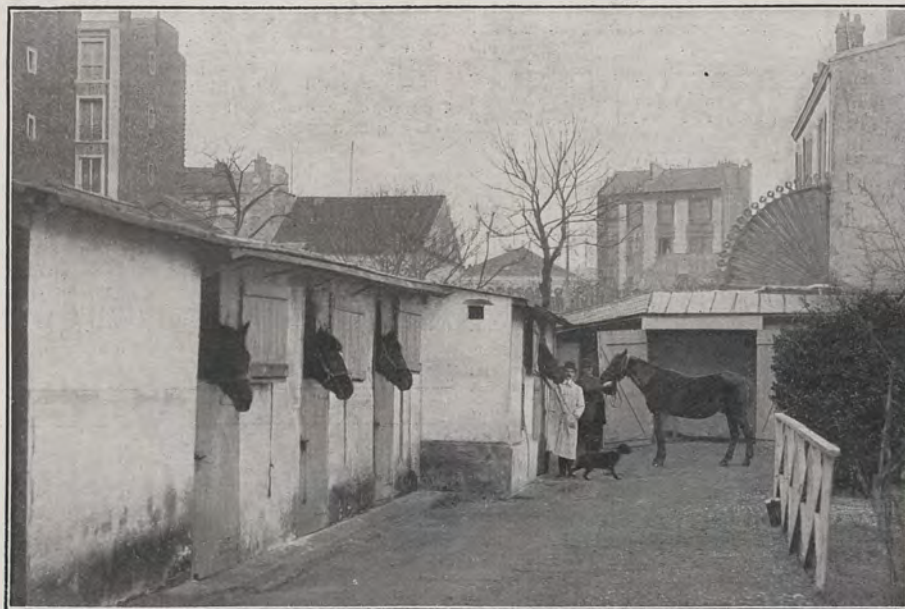
« Le haras en question est voisin d'un autre établissement dans lequel séjournent 35 à 40 yearlings appartenant à un propriétaire dont l'élevage est en Normandie et qui fait de l'annexe dont je parle le lieu de sevrage de ses jeunes animaux.

« Il y avait à craindre, étant donnée la proximité de ces deux établissements, de voir éclater la maladie dans le lot des jeunes poulains dont je viens de parler. Ceux-ci, lors de leur arrivée en septembre, avaient déjà reçu une inoculation préventive de sérum anti-gourmeux.

On crut nécessaire en mars, lorsque l'épizootie était en pleine évolution chez le voisin, de renouveler l'injection. Je dois déclarer que cette mesure eut les meilleurs résultats et que, malgré le voisinage immédiat des deux établissements, aucun cas de gourme ne fut constaté dans le lot des poulains que je veux désigner. »

(Extrait du *Bulletin de la Société centrale de Médecine vétérinaire.*)

Ces communications faites à la Société centrale de Médecine vétérinaire se passent de commentaires, mais il nous a semblé qu'il était intéressant d'appeler sur elles l'attention de nos lecteurs.



VUE PARTIELLE DES ÉCURIES DE L'ÉTABLISSEMENT DU SÉRUM ANTI-GOURMEUX
A BOULOGNE-SUR-SEINE

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Après les vacances, on s'est occupé de la liquidation de fin mars qui d'ailleurs s'est effectuée avec facilité, bien que le taux des reports ait été un peu plus élevé qu'aux liquidations précédentes, 2 3/4 au Parquet et 4 3/4 en Coulisse. Cela dit, constatons, comme nous l'avions fait prévoir, que le marché s'est orienté de nouveau franchement à la hausse.

Les achats au comptant se sont largement portés sur les valeurs industrielles et les actions des grandes Banques; la hausse justifiée de nos Etablissements de Crédit ayant toujours pour motif la série heureuse et ininterrompue des émissions et des emprunts étrangers dont ils effectuent le placement. Leur mouvement en avant est à peu près continu et on peut évaluer entre 15 et 20 % les plus-values de leur cours depuis le début de 1909.

Du côté des valeurs industrielles, le pétrole et le caoutchouc font de plus en plus fureur; bien que nous n'en soyons pas encore tout à fait au même niveau que nos voisins d'Outre-Manche. Certes, la culture des arbres à caoutchouc est une industrie très sérieuse et qui a déjà donné de très beaux résultats, mais, quand on voit doubler ou tripler les valeurs en quelques semaines, quand on leur voit atteindre des cours représentant quarante ou cinquante fois leur prix d'origine, quand chaque jour éclosent de nouvelles affaires, qui avant même d'être constituées définitivement se négocient avec une prime énorme, sur un cours d'émission déjà fortement majoré, il est impossible de ne pas se rendre compte que seule la spéculation est en jeu, et spéculation des plus fantaisistes. Cependant tout a une fin... et nous ne cesserons à ce

propos de recommander la plus grande prudence à nos lecteurs; nulle part, mieux qu'à la Bourse, la Roche Tarpéienne n'est aussi près du Capitole — et le krach des mines d'or n'est pas tellement éloigné que nous n'en devions garder le souvenir... ému... et prudent.

Notre 3 % gagne une fraction à 98.60.

Les fonds étrangers sont bien tenus.

Le Bulgare 5 % 1896 à 505. L'Extérieure à 96.40. Le Roumain 4 % 1910, 92.25. Le Russe 4 % 10 et 20, 94.90. Le 3 % or 1896, 80. Le 5 % 1906, 106.30. Le 4 1/2 or 1909, 130.50. Le Serbe avance vivement. Le Turc Unifié cote à 94.40.

Nos Etablissements de Crédit sont en avance générale. La Banque de Paris à 1.810. Le Comptoir d'Escompte cote 850, contre 810 la semaine dernière. Le Crédit Lyonnais 1.415; le Crédit Mobilier Français 738; la Société Générale 720, et l'Union Parisienne 1.060.

Nos Chemins de Fer sont stationnaires: l'Est à 955, le Lyon à 1.360, le Midi à 1.162, le Nord à 1.786, l'Orléans à 1.395, l'Ouest à 956.

Les Chemins étrangers sont en hausse marquée: les Andaloux à 241, les Lombards à 129, le Nord de l'Espagne à 380.

Faiblesse des valeurs de traction. La Thomson-Houston à 825, les Omnibus à 1495, le Nord-Sud à 337, le Métro à 609; on annonce que les souscriptions pour un nouvel emprunt municipal de 45 millions, Métropolitain 1910, seront ouvertes le 14 avril. Les obligations, d'une valeur nominale de 400 francs, seront remboursables en 69 ans au plus tard. Elles jouiront d'un intérêt annuel de 11 francs et participe-

ront au moyen de tirages semestriels à des lots d'une valeur de 180.000 fr. par an.

Egalement faibles les valeurs d'électricité qui cotent: l'Electricité de Paris, 515; les Câbles Télégraphiques 99.25; la Compagnie Edison, 1.380; la Parisienne de Distribution Electrique, 410.

Le cuivre est inchangé à New-York et à Londres; le Rio est faible à 1.922; le Cape à 189.50; la Tharsis à 157.

Les valeurs de caoutchouc sont plus calmes; la Financière cote 408.

Faiblesse des mines d'or et des mines diamantifères qui cotent respectivement: De Beers, 487 offerte; New Jagersfontein, 235; Rand Mines, 243; Goldfields, 173; East Rand, 142.

Le Platine fait un bond à 538 sur une nouvelle hausse du métal.

Les charbonnages français, dont le marché s'occupe activement, progressent d'une façon régulière, mais continue; ce sont parmi les meilleurs: 1 1/0 Lens à 111.50; 1 1/0 Bruay à 121.75; Anzin à 1.990; Courrières à 3.570. A Bruxelles: Amercéeur, 2.990, contre 2.890 en janvier; Fontaine-l'Évêque, 3.875, contre 2.900; Gosson-Lagasse, 4.025 contre 3.900; Sacré-Madame, 5.999, contre 5.600. Ces valeurs constituent des placements de tout premier ordre.

La Société du Froid Industriel qui a remporté à l'Exposition Culinaire la médaille d'or et a été nommée membre du Jury, se négocie aux environs de 122.

Pour tous ordres et renseignements, écrire à la « Banque Lilloise », 2, rue du 4-Septembre.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

(OISE) à 7 kil. Chaumont-en-Vexin et 5 kil. GISORS **DOMAINE CHATEAU et FERME** dit de Lattainville. Rev. net de la ferme: 9.400 fr. C^o tot. 161 hect TR. BELLE CHASSE. A adj^{er} après décès jeudi 5 mai, 2 h. Et. M^e FÉAU, not., Chaumont-en-Vexin. A.

A louer **MARAS 70 Hect. tr. bons Herbages.** pour boxes et bât^s divers. S'ad. M^e FEAU, notaire, Chaumont-en-Vexin (Oise). Téléph. 13. A.

A adj^{er} s^r 1 ench. Ch. des Not. Paris, 3 Mai 1910. **CHATEAU du Petit Me-nil à MARCOUSSIS** (S.-et-O.) 12 hect. M. à p. 130.000 fr. **FERME de Choqueuse. C^o JOUARRE** (S.-et-M.) 128 h. Rev. net 9.000 fr. M. à p. 175.000 fr. S'ad. aux not. M^{rs} CHAVANE et DELORME, 11, r. Auber, dép. ench. T.

VILLE DE PARIS

A adj^{er} s^r 1 ench., Ch. des Not. Paris, 3 Mai 1910. **4 TERRAINS, Rue THEODULE RIBOT** (ANC^o USINE A GAZ DES TERNES). S^o 585^m59, 571^m29, 557^m. 542^m70. M. à p. 275 f. l. m. S'ad. M^{rs} MAHOT de LA QUÉRANTONNAIS et DELORME, r. Auber, 11, d^p. ench. T.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le 23 Avril 1910, à 2 heures, en un lot

DU DOMAINE DE CHENAY sis Communes de Vouzon, Souvigny et Lamotte-Beuvron, arrondissement de Komoran-tin (Loir-et-Cher). Ce domaine comprend: Chateau de construction moderne avec le mobilier le garnissant, communs et dépendances, cour, jardin, pelouses, pièce d'eau, etc... **Cinq fermes** et dépendances, étangs, terres de culture, vignes, bois, plantations, bruyère et prés en pâture. Le tout d'une contenance totale de **780 hectares.**

Mise à prix. . . . 750.000 francs
S'adresser à M^{rs} Deschamps et ADAM, avoués, à Paris; à M^{rs} J. BAUDRIER, notaire à Paris et à M^e BOULAY, notaire à Lamotte-Beuvron. N.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le 23 Avril 1910, à 2 heures, en un seul lot:

HOTEL PARTICULIER SIS A PARIS RUE DE LA BAUME, N^o 7 (8^e ARRONDISSEMENT)
Contenance: environ 314 mètres. **Libre de location.** **Mise à prix: 280 000 fr.** — S'adresser à M^{rs} Deschamps et ADAM, avoués, à Paris; et à M^e BAUDRIER, notaire à Paris. N.

VILLA "Paul Déroulède" à Croissy-s.-S. (S.-&-O.) 4.239 m. M. à p. 30.000 fr. Adj. Ch. Not. Paris, 26 avril, M^e Ch. CHAMPETIER DE RIBES, not. 8, r. S^o-Cécile. N.

PETITES ANNONCES

Hunters importés directement d'Irlande, 1^{er} ordre. Plein service et toutes garanties. Prix mod. — 17, r. de la Trémoille, Paris. 400

2 trott. rout. nets, 5 a., 1^m60, pap., en 1^{er}40s^r r^{le}, menés p^r dame, t. gar. 1.500 pièce, remarq. brill^{ts}, ont chassé, ch. d'amateur parf. — Pa. gr. Cobs Norf. Irouane, 5 a., 1^m54, tr. brill., vites., t. repos, t. gar. 2.500, vend. sépar. Les 3 visibles Finistère. Loran, Tilleuls, Donnery (Loiret) 401

Hongre bai brun, 1^m60, allures extraordinairement brillantes, attelé ou non avec américaine et harnais d'occasion. Visible Paris. — Lametrie, 30, rue Boissière, Paris. 409

Hongre pur sang alezan, 1^m61, très bon cheval; vient de chasser régulièrement; a été attelé. 600 fr. — A. de Gault, Le Gault, par St-James (Manche). 415

Très beaux **Irlandais** gris importés par propriétaire monté à la perfection, visibles Concours de l'Etrier, 13 avril. Wulf, Chantilly. 416

A vendre: 1^o **Gateau**, hongre bai 4 ans, 1^m75, par Simonian et Guirlande (mère de Laripette). Très fort cheval capable de porter les plus gros poids; sain et net. 4 000 fr. — 2^o Remarquable **ponette** alezane, 10 ans, 1^m28, très vite et résistante. Conduite et montée par des enfants; attelée à un derby-car neuf. Harnais cuir jaune. 1.000 fr. — 3^o **Charrette anglaise**, 4 places, pour chevaux de 1^m60. Bon état d'usage, capote mobile, roues neuves. 300 fr. — M. Marin B. de Saint-André, Moulin de Luzarches (Seine-et-Oise). 417

A vendre cause fin de saison: 1^o **Jument** bai brun, 8 ans, 1^m61. Très brillante, vite aux 3 allures. S'attelle. — 2^o **Irlandais** bai, 7 ans, 1^m62. Très beau type, gros sauteur. S'attelle. — Ces deux chevaux viennent de chasser sous cent kilos dans pays dur. Toutes garanties. — P. Guillerot, Les Oudairies, par La Roche-sur-Yon (Vendée). 418

A vendre **cheval** de concours hippique 1^{er} ordre, premier à Bruxelles, classé Spa 1909, très vite, garantie sur 150", facile et

s'attelle, prête pour concours. — 451, avenue Louise, Bruxelles (Belgique). 419

Bassets allemands parf. chasseurs vendus cause démonte. 650 fr. la meute de 8 ch., 100 fr. sépar. Château de Gouers, Segry (Indre). 407

Chasseur sérieux au chien d'arrêt demande **action sur chasse** perdreaux et faisans, ou droit de chasse sur propriété gardée. — S'adresser au journal. 412

Ecurie d'obstacles demande associé ou intéressé avec petit apport — S'adresser au bureau du journal. 414

AUTOMOBILES

On croyait que le type "ne varietur" de l'automobile était établi depuis plusieurs années, et qu'il n'y aurait plus guère que des changements de détail dans les châssis. Et voilà que le fameux moteur Knight sans soupapes a été introduit en France avec ses non moins fameux châssis **Minerva!**

Personne n'ignore la véritable révolution que ces châssis ont amenée sur le marché. Songez donc:

Souplesse approchant celle de la vapeur; Consommation réduite de 30 0/0; Rendement augmenté de 25 0/0; Silence absolu.

Et tout ceci n'est que l'expression de la plus stricte vérité. Les chiffres officiels, contrôlés par les fabricants concurrents eux-

mêmes, sont là pour le prouver. De plus, tous les essais seront accordés avec empressement à ceux des lecteurs du *Sport Universel*.



sel Illustré qui les demanderont à M. Outhenin-Chalandre, 4, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine.

On demande à louer pour un mois **motocyclette** grande taille. — Jackson, 7, avenue de Maintenon, Versailles. 420

A vendre **Cottureau** 9 HP 1907, double phaéton, entrées latérales, double allumage, remise à neuf, marche parfaite, toutes garanties. — Baudinot, Sampigny (Meuse). 421

Le Gérant: P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris P. MONOD, directeur.

BRISE EMBAUMÉE VIOLETTE

ED. PINAUD. PARIS

